



Communiqué de presse CS/2599

Conseil de sécurité
4879^{ème} séance – matin

POUR LE COORDONNATEUR DU PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT, LA SITUATION ACTUELLE EST PROPICE A LA RELANCE DU PROCESSUS DE PAIX

Le Coordonnateur spécial du processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Autorité palestinienne, Terje Roed-Larsen, a appelé, ce matin, lors de son exposé mensuel devant le Conseil de sécurité, les parties et la communauté internationale à saisir l'opportunité qui se dégage actuellement pour progresser vers la paix. En dépit de l'absence de progrès sur le plan diplomatique, la situation sur le terrain n'a connu aucune attaque terroriste majeure et les opérations militaires israéliennes ont même été réduites. Invitant les parties à reconnaître l'absurdité des pertes en vies humaines et l'ampleur de la crise humanitaire et économique, M. Roed-Larsen a appelé les autorités israéliennes et palestiniennes à prendre des initiatives audacieuses pour relancer le processus de paix et mettre en œuvre la Feuille de route.

Une série de facteurs ont contribué à la situation actuelle, notamment la nomination du Premier Ministre palestinien, Ahmed Qorei qui, dès sa prise de fonctions, s'est engagé en faveur de la Feuille de route. De son côté, le Premier Ministre israélien, Ariel Sharon, a également indiqué clairement son intention de rencontrer son homologue palestinien et de relancer le processus de paix sur la base de la Feuille de route du Quatuor. Nous espérons que le Premier Ministre israélien agira de manière à soutenir le processus de paix pour ce qui est des questions liées aux colonies de peuplement, le mur de séparation et les activités militaires affectant la population civile, a déclaré M. Roed-Larsen.

Le Coordonnateur spécial a fait état d'initiatives positives prises dans la région, comme les efforts de médiation de l'Egypte avec les groupes armés ainsi que les initiatives de la société civile qui se sont concrétisées la semaine dernière par l'Accord de Genève. Un sondage israélien récent a montré que 75% des Israéliens soutiennent la tenue de négociations avec la partie palestinienne, 65% soutiennent la création d'un Etat palestinien, à la lumière de progrès accomplis dans le cadre des négociations et près de 60% sont en faveur de l'évacuation des colonies de peuplement de la Bande de Gaza. L'appui du Conseil de sécurité à la Feuille de route par sa résolution 1515 constitue une

étape extrêmement positive qui renforce le soutien de la communauté internationale au processus de paix, a souligné M. Roed-Larsen.

La situation reste toutefois très fragile, a-t-il prévenu, en présentant plusieurs scénarios. Si les négociations étaient relancées mais échouaient à relancer le processus de paix, alors la situation deviendrait très grave. Deuxièmement, certains Israéliens ont proposé un retrait unilatéral des zones occupées de la Bande de Gaza. Prenant l'exemple du retrait par Israël du Sud-Liban, il a expliqué que cette initiative menée sous la supervision de la communauté internationale montre que celle-ci peut réellement faciliter le processus de paix. M. Roed-Larsen a par ailleurs estimé que la seule approche possible devait être progressive et reposer sur des mesures de confiance facilitées par la communauté internationale par le biais du Quatuor.

Pour assurer la relance du processus de paix, les parties, a estimé le Coordonnateur spécial, devraient répondre aux préoccupations qui animent chaque camp. Israël souhaite la fin du terrorisme et sa reconnaissance en tant qu'Etat. Les Palestiniens souhaitent la fin de l'occupation et un Etat indépendant viable. Les Israéliens doivent comprendre que s'ils rejoignent le processus de paix, ils trouveront la paix et la sécurité. De leur côté, les Palestiniens gagneront un Etat souverain.

Le fait que 2 069 Palestiniens et 863 Israéliens aient perdu la vie depuis septembre 2000 témoigne de l'ampleur de la violence entre les deux parties, a fait observer M. Roed-Larsen, en réitérant que le droit légitime d'Israël de défendre ses citoyens ne devrait pas s'exercer aux dépens de son obligation de protéger, en tant que puissance occupante, les civils palestiniens. Il a insisté sur la nécessité de faire prendre conscience aux deux parties de l'absurdité de ces pertes de vies. La participation de délégations israélienne et palestinienne de haut niveau à la réunion du Comité spécial de liaison qui s'est tenue à Rome la semaine dernière était une expression forte du désir renouvelé des deux parties de s'engager. La réunion a été l'occasion d'examiner l'étendue de la crise économique et humanitaire. A cet égard, il a rappelé, qu'entre 2000 et 2002, les pertes économiques palestiniennes s'élevaient à 5,4 milliards de dollars américains, ce qui représente l'équivalent d'une année de revenus pour l'économie palestinienne et une diminution de 33% du produit national brut entre 1999 et 2002. En conséquence, a-t-il dit, 2,5 millions de Palestiniens, soit 60% de la population palestinienne vivent en dessous du seuil de pauvreté, 40% de la population souffrent de malnutrition, 50% n'ont plus accès à des services de santé de base et 30% sont au chômage. La réunion de Rome a permis d'examiner la possibilité de créer un fonds d'affectation pour combler le budget de l'Autorité palestinienne auquel il manque 650 millions de dollars et de proposer d'établir un nouveau cadre tripartite pour les donateurs qui, compte tenu du contexte actuel, ont dû réaffecter les ressources de l'aide au développement à la fourniture de secours d'urgence. La construction d'un mur en Cisjordanie risque d'aggraver la situation humanitaire.

Depuis la dernière réunion d'information du Conseil, a-t-il ajouté, les forces israéliennes ont franchi la Ligne bleue à deux reprises et aucun tir anti-aérien n'a été rapporté du côté libanais, ce qui laisse espérer que les parties ont fait preuve de volonté pour éviter l'escalade de la crise. M. Roed-Larsen a émis l'espoir que les deux parties reconnaîtront l'urgence d'une action audacieuse et commenceront immédiatement à mettre en œuvre de manière effective la Feuille de route. Je me réjouirais si, lors de la première réunion d'information du Conseil au début de la nouvelle année, le Secrétariat était en mesure de déclarer que les parties sont fermement engagées sur la voie d'un règlement juste, durable et global de ce long et douloureux conflit, sur la base des résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité, a conclu le Coordonnateur spécial.

* ** *